

# COMPTE RENDU

SÉANCE DU LUNDI 12 JUILLET 2021 A 18H30.

**Présents:** ROY Nicole, GIRAUD Jacky, DUDOGNON Stéphane, VERGNAUD Didier, HALOCHE Sylvie, MASSET Nicole, ROBIN Sébastien, TOLLIS Eddy, AUTIN Cyril.

**Excusés:** DENIS Ludovic (donne pouvoir à AUTIN Cyril), LAVENAT Dominique, CATALA Hervé et LAVAUD Jean-Paul.

**Absente:** FORT Sonia.

**Délibération D 2021\_6\_1 : Indemnités Horaires pour travaux supplémentaires (rectification de la délibération n° 2018 49).**

A la demande de la trésorerie de Jarnac, les missions des agents sont précisées.

**Délibération D 2021\_6\_2 : Demande de subventions pour la salle Marius Lavenat (rectification de la délibération n°2020 9 10).**

Le Département de la Charente est sollicité à la place de la Région qui ne subventionnera pas ce dossier. L'Etat a accordé une subvention DSIL à hauteur de 60 % du montant HT de la dépense.

**Délibération D 2021\_6\_3 : Approbation du programme de réaménagement de l'école.**

Les services de l'Agence Technique Départementale de la Charente ont été missionnés pour étudier le réaménagement de l'école. Le montant prévisionnel de cette opération s'élève à 1 058 000 € HT. Le conseil municipal adopte le programme de cette opération.

**Délibération D 2021\_6\_4 : Admission en non-valeur.**

Sur proposition de Monsieur le Trésorier, il convient d'admettre en non-valeur des titres de recette qui n'ont pas pu être soldés pour différentes raisons (insolvabilité, disparition du redevable, montant dû trop faible,...). Une somme de 8,59 € est admise en non-valeur.

**Délibération D 2021\_6\_5 : Création d'emplois d'adjoints techniques contractuels.**

Pour faire face à la hausse des effectifs à l'école, un emploi d'adjoint technique exerçant les fonctions d'Atsem est créé à raison de 17 heures hebdomadaires annualisées pour une durée de un an. Les emplois de deux agents en CDD sont renouvelés pour un an: surveillance des élèves dans la cour (5.57 heures hebdomadaires annualisées) et garderie scolaire, ménage des bâtiments et aide à la cantine pour 26.75 heures hebdomadaires annualisées.

**Délibération D 2021\_6\_6 : Budget: décision modificative n°2 de virement de crédits.**

Une somme de 4 781 € est prise sur l'opération 304 (Réseau pluvial Bourg) pour être affectée à l'opération 291 (Orangerie).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Affiché le

Le Maire, Nicole ROY

